L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 12 RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

La Succession du Conseil de Ville.

Le Conseil de Ville veut absolument laisser une succession claire et bien définie, et c'est M. Shaw qui s'est chargé de ce soin, de même que le maire s'était chargé du soin de justifier l'ordonnance relative à un emprunt de $1,250,000 au moyen d'une valeur en papier de $1,000,000 donnée en garantie et d'un privilége sur les marchés de la ville pour servir et payer les intérêts et le principal de l'emprunt.

Nous n'aurions que des remerciements à adresser à M. Shaw, l'Auditeur des comptes publics, si son bilan eut été chargé comme l'ancien de tout ce qui doit peser sur le budget, abstraction faite de toute réforme, puisque lui et ses collègues n'ont pas eu le courage d'en faire; mais nous trouvons étrange que le Conseil devienne réformateur juste au moment où il doit céder la place à un autre; et qu'il ait la prétention d'indiquer des réductions qui auraient dû avoir lieu plusieurs années auparavant. Le Conseil, il y a quelques jours seulement, n'osait pas même demander au Bureau métropolitain une réduction de $200,000 et voilà qu'aujourd'hui M. Shaw réduit tout-à-coup de moitié le budget de la police. Nous trouvons en effet dans son dernier rapport au Conseil le chiffre de $724,450 pour le Bureau métropolitain et dans son bilan de succession ce chiffre n'est plus que de $400,000. Il y a deux ans ce budget était de $800,000 et de $825,000 il y a trois ans. Donc la réduction serait juste de la moitié. Ce serait beaucoup même pour des Démocrates.

Nous voyons dans ce contraste un aveu indirect de tous les torts financiers commis impunément envers la ville. Pourquoi M. Shaw met-il $400,000 à la place de $724,000? Est-ce parce qu'il pense que, sous une administration démocratique cette somme suffira? Alors M. Shaw condamne tout ce que l'administration radicale a fait jusqu'à présent. C'est à-peu-près comme s'il disait que cette administration n'a vécu que de pillage. La Nouvelle-Orléans n'a pas moins d'habitants après les élections qu'avant et la proportion numérique des bandits doit être absolument la même. S'il fallait tant d'hommes et tant d'argent pour défendre l'ordre public contre les bandits, il en faudrait encore autant aujourd'hui, puisque la ville se trouve juste dans les mêmes circonstances de population et de moralité.

Il est en vérité très curieux de vouloir que les démocrates fassent pour $400,000 ce que les radicaux eut fait si mal avec $800,000. Nous ne nous opposons pas à la réduction, au contraire, nous demandons des réductions sur tous les chapitres de l'administration municipale et bientôt nous nous mettrons à l'œuvre pour les obtenir, et arriver enfin au soulagement de tous les intérêts.

Mais notre devoir, ce nous semble, est de faire bien comprendre dès aujourd'hui à la population de tous les rangs, de toutes les classes et de toutes les races, ce que le radicalisme nous a coûté et de quelles imprécations nous devrons à jamais poursuivre ce gouvernantable fléau.

Ce qu'il y a de plus fort c'est que M. Shaw, qui ne demandait qu'une réduction de $691,000, sur les cinq divisions suivantes: les rues, le desséchement, la justice, l'administration et la police, portées dans son rapport comme coûtant $2,312,100 semble ne pas douter, aujourd'hui qu'il est sur le point de quitter l'administration, que les démocrates ne puissent opérer une réduction de $400,000 sur le chapitre seul de la police.

Après avoir ratifié ces $400,000 sur le budget de la police des Démocrates, M. Shaw ratifie aussi sur le desséchement une somme de $79,000. Ce chapitre ne figure plus sur son bilan que pour $225,000 au lieu de $304,000, chiffre porté sur le budget radical. M. Shaw ratifie encore $160,000 sur le chapitre de la justice, réduit de $346,150 à $186,500. Enfin M. Shaw fait une dernière ratifie de près de $400,000 sur le chapitre des rues, réduit de $708,500 à $334,000.

Nous ne discuterons pas plus avant dans les détails de ces tableaux dressés tout exprès pour le prochain conseil de ville. Nous pourrions y signaler beaucoup d'autres choses étranges, mais nous en avons assez dit pour que nos lecteurs comprennent ce que la ville a perdu avec cette administration radicale composée des créatures de l'Exécutif et d'hommes provenant d'une élection viciée. Les hommes qui s'en sont savamment pourtant ce qu'ils faisaient, car les rapports de l'auditeur des comptes les instruisaient suffisamment; mais ils n'ont pensé qu'à eux-mêmes sans s'inquiéter jamais des conséquences fatales que leurs mauvaises mesures pourraient avoir pour la ville.

Ce n'est pas tout. Non seulement les administrateurs qui s'en vont n'ont pas voulu opérer les réductions que M. Shaw indique aujourd'hui aux démocrates et qu'il établit en chiffres absolument comme si elles étaient faites, ce qui est très cavalier de sa part, mais encore ils n'ont rien fait d'ailleurs pour augmenter les ressources de la ville, si ce n'est pour augmenter celles du Trésor, en validant toute espèce de taxes votées par la Législature. Ainsi nous voyons dans le fameux bilan que le revenu du quai est de $340,000 et que les dépenses d'entretien absorbent cette somme, quand au moyen de la ferme on avait, avant la guerre, un revenu net d'au moins $250,000 par an. L'envie et le besoin d'avoir des créatures ont toujours fait échouer les nombreuses représentations que nous avons adressées au Conseil actuel et aux Conseils nos prédécesseurs à ce sujet. Faute d'avoir suivi nos avis, les Chipolis ont causé à la ville une perte de trois millions en 12 ans. Pour les waterworks, c'est, en petit, la même chose. Une recette de $135,000 est absorbée par une dépense de $105,000, où il y a eu moins d'extension de tuyaux que sous l'ancienne compagnie, et les eaux, pour les habitants sont aussi chères.

Quant aux hangars à sucre sur la Levée, ils ont produit l'année dernière pour la ville ce que nous avions prédit qu'ils produiraient, $3000, juste de quoi payer un officier subalterne de la municipalité. Et ces hangars occupent des terrains précieux, valant beaucoup et qui, vendus et taxés avec les bâtisses qui s'y seraient élevées, viennent produit en 25 ans, durée du privilége, saner de revenu pour payer une partie de la dette municipale, sans compter que ces hangars ont fait porter dans le Premier District le débarcadère des cotons. Mais le Conseil actuel n'est pas coupable de cette affaire qui était concluse avant son avènement au pouvoir.

M. Shaw aurait bien voulu insérer dans son état de finance le montant des taxes arriérées depuis 1866, montant qui s'élève à $3,892,000. Mais son compte n'aurait pu tenir devant la franchise de M. Walton, administrateur des finances, qui a avoué que tous les bills de taxe précédant l'année 1866 ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits. C'est là une perte d'au moins $1,400,000, dont on ne s'avisera pas de rendre responsables les avocats assistants qui ont négligé, bien qu'ils fussent grassement salariés, de faire inscrire au bureau des hypothèques les jugements contre les contribuables retardataires. En fait de taxes non payés, on ne peut compter réellement que sur une somme de $1,600,000. Cette somme rentrera peut-être, du moins en partie. Si elle ne rentrait pas, le déficit légué par l'administration radicale à l'administration démocratique ne serait pas au-dessous de $2,600,000. Voilà ce que M. Shaw ne déclare pas.

Nous voudrions dire quelques mots sur les raisons que le maire a publiées pour justifier l'ordonnance relative à la Banque d'Epargnes de la Louisiane, raisons qu'il a données huit jours après avoir signé cette ordonnance, mais nous nous rappelons les bons et excellents vetos qu'il a opposés si souvent sur de mauvaises mesures qui ont passé en dépit de son opposition; nous nous rappelons aussi les considérations qu'il a présentées maintes fois sur la nécessité d'opérer des économies et de fortes économies dans le budget de la ville, et nous passerons sous silence ses arguments en faveur de la combinaison du Conseil avec la banque de M. Van Norden: mais nous prierons M. Flanders de croire qu'il ne nous a convaincu en aucune manière. C'est tout ce que nous avons à dire à ce sujet, espérant d'ailleurs que cette ordonnance sera attaquée comme illégale devant les tribunaux présidés par d'autres magistrats.

Le gouvernement tire, dit la *Gazette de Cologne*, établit en ce moment une ligne télégraphique, qui doit aller de Suez à Aden et qui passera par l'Hedjaz et l'Yémen, c'est-à-dire par le territoire des tribus arabes les plus sauvages et les plus guerrières.

LOUISIANE.

Résultat du Bas du Bayou Lafourche.

La première plantation que l'on voit en remontant le côté Est du bayou Lafourche, et sur laquelle on a fait 38 boucauts de sucre d'une année passée, appartient à MM. Bardin & Co.

M. Sylvain Chaisson a acheté la propriété habitée de T. K. Wheat (de 4 arpents de face sur 7 de profondeur) pour $6,500. La récolte est bonne.

Bouverans est le nom que M. J. Claudet a donné à une habitation qu'il cultive avec beaucoup de succès depuis quelques ans. En 1871 il a fait 163 boucauts de 75 arpents de cannes, et en 1861, 95 de 34 arpents. Il n'y a pas d'habitant plus industrieux et qui ait eu plus de succès que M. Claudet, dont la récolte cette année est bonne.

MM. Foret & Cie. (Marcelin et Ellis) ont de bonnes souches, mais une partie de leur plant a souffert par la sécheresse et l'autre a pourri en terre. Cette année ils ont bâti un nouveau hangar, et remonté et élevé leur équipage. L'année passée ils ont fait 38 boucauts pour leurs voisins.

La récolte de MM. Valcourt et Justilien Foret (frères de Marcelin et Ellis) s'annonce aussi bonne cette année qu'en 1871, lorsque quatre travailleurs ont fait 57 boucauts de sucre. Ils roulent leurs cannes à la même sucrerie.

Celle de plant de Charles LeBlanc est bonne mais ses souches sont mauvaises. Il roulera 50 acres pour ses voisins. Par des achats récents il a beaucoup agrandi sa propriété.

Orange Grove, appartenant à M. Edouard Hooper, est immédiatement au-dessus de Lookport. Cette année il est son propre économe et sa récolte est supérieure à celle de 1871. Il a fait assez de maïs et de foin pour lui durer toute l'année prochaine, et roulera des cannes pour ses voisins.

La récolte de S. Chaisson à son habitation d'en haut n'est pas bonne. Il a un moulin à bête.

M. Charles Lépine n'ayant pas de sucrerie comme l'année dernière, roulera ses cannes cette année chez M. Guidry. Douze arpents lui ont fourni 30 boucauts de sucre.

Le plant de MM. Lucien et Saulé Guidor est bon, mais leurs souches sont mauvaises. De 70 boucauts faits chez eux en 1871 il n'y en avait que 25 à eux, le reste appartenant à leurs voisins. M. Saulé vient de bâtir une nouvelle résidence et M. Lucien un magasin à maïs et une écurie.

Waterproof appartient à M. Ursin Le-Blanc. La récolte de cette année n'est pas aussi bonne qu'en 1871. Il s'est bâti une jolie maison de résidence et quatre nouvelles cabanes.

Le plant de cannes de MM. P. & L. Braud est bon, mais leurs souches sont mauvaises. Cette année ils ont fait refaire les chemiées de leur sucrerie et remonter les équipages. En 1871 ils ont fait 17 boucauts de sucre pour leurs voisins.

M. Cléon Walker, qui roule ses cannes chez M. LeBlanc, l'année passée a fait dix boucauts et deux barils de sucre de quatre arpents de cannes. Il a d'assez bon plant mais ses souches sont mauvaises.

M. Homer Price qui roule ses cannes chez les messieurs Braud, l'année passée a fait 35 boucauts de sucre de six acres de cannes. Le parfait résultat fait voir les avantages d'une bonne culture. Cette année il y a un peu de plant.

MM. Soathèse Folse et fils ont une bonne récolte. Ils rouleront aussi pour leurs voisins.

M. Jos. Authément, jeune homme d'une grande industrie, a construit lui seul une petite sucrerie et sesserva d'un moulin à bête. M. Michel Gallot a monté l'équipage de manière à pouvoir se servir de la vapeur dessous en cas de nécessité. Sa récolte de plant ainsi que ses souches de quatre ans, sont bonnes. Il roulera 15 arpents pour son compte et 10 pour ses voisins. Il mérite de réussir.

M. Léopold Pertuit et ses quatres fils, outre une bonne récolte de cannes, ont fait 20 barils d'olignons, 40 de patates et cultivé 4 arpents de riz. De ce dernier point nous n'avons vu que des plantations de riz sur un parcours de dix milles.

MM. N. N. & J. N. Perry, neveux du colonel Burton (dont l'habitation est au-dessous de la Traverse Lafourche) ayant acheté la propriété Michelet en novembre dernier, sont une bonne récolte.

Acadia, immédiatement au-dessous de Thibodeaux et appartenant au colonel Burton, a aussi une bonne récolte. M. B. F. Rogers en est l'économe.

Ceci inclue toutes les récoltes dans la paroisse Lafourche. Le manque d'espace nous force néanmoins à abréger cet article.

Le tableau suivant donne des détails additionnels des récoltes mentionnées:

Noms.	Acres Canne.	Acres Maïs.	Nombre de travailleurs.	Boucauts de sucre fait l'année dernière.
Silvain Chaisson	30	10	4	20
Bouverans	90	25	10	163
Foret & Bro	25	8	4	65
V. & J. Foret	45	10	4	57
Chas. LeBlanc	35	50	4	40
Orange Grove	75	50	5	50
S. Chaisson	15	15	2	15
Chas. Lépine	8	20	2	20
L. & Guidry	25	40	4	70
Waterproof	60	60	5	97
P. & L. Braud	40	35	4	60
Emelien Walker	4	20	seif	10
Homer Price	6	7	seif	14
S. Folse et fils	35	20	7	50
Jos. Authement	15	10	2	15
Léopold Pertuit	18	10	5	20
N. N. et J. N. Perry	50	20	10	—
Acadia	250	250	40	200
Total	829	666	114	886

Sucrier de la Louisiane.

—Un journal parisien publie la lettre suivante, adressée à un de ses amis:

Caprera, 22 septembre 1872.

Mon cher Arnold,

On ne peut pas nier que le droit fait incessamment des progrès, mais en même temps nous ne devons pas nous illusionner que les ennemis de la justice et du droit se sont livrés à une réaction furieuse et désespérée. Vous en voyez des exemples en Irlande, en Espagne, en France et en Italie.

Il n'y a qu'un seul gouvernement en Europe qui mérite les éloges des hommes raisonnables parce qu'il combat véritablement l'hydre cléricale, et *M. de Bismark mérite la gratitude du monde entier.*

Dans les deux pays en général les plus libres de l'univers et où la noble race anglo-saxonne proclame l'arbitrage international comme un principe important pour mettre un terme aux boucheries humaines, la liberté n'est pas bien comprise. Ce sont les prêtres qui ont ourdi la révolution de New York, qui ont dévasté Belfast, et qui dévasteraient le monde entier, si cela leur était possible.

J'admire comme vous la régénération financière de la France, mais *j'éprouve un profond dégoût devant le spectacle de la France* qui s'abaisse jusqu'à être le quartier général du jésuitisme.

Votre G. GARIBALDI.

—On lit dans le *Français*:

On continue à s'occuper beaucoup, dans le monde politique qui entoure M. Thiers, des projets de réformes constitutionnelles. On paraît à peu près décidé à proposer l'institution de la vice-présidence et la second Chambre. On avait aussi pensé sérieusement à la présidence à vie; mais cette idée a, paraît-il, été mal accueillie.—M. Grévy, consulté, aurait notamment déclaré qu'il donnerait sa démission si la présidence à vie était votée.

—Un membre de la maison Rothschild va écrire l'histoire de cette maison depuis 1806 jusqu'en 1872.

—Une grève d'un nouveau genre vient de se produire au théâtre national tchèque de Prague.

Les choristes du beau sexe ont refusé le service, parce que le directeur les avait traitées, sur l'affiche, de CHORISTES-FEMMES "*Sbor-Nemlyck*" au lieu de les appeler respectueusement DAMES-CHORISTES *Sbor-Dam.*

L'affaire a été portée devant la police, qui l'en renvoyés au ministère et le différend n'est pas encore tranché.

VINGT-QUATRE CADAVRES. — La *Gazette russe* nous apporte les détails suivants sur un incendie qui a eu lieu à Moscou et dont les suites ont été tragiques:

Le 25 septembre, à huit heures et demie du soir, un sinistre, insignifiant pour les dégâts matériels qu'il a causés, mais affreux par ses conséquences, s'éclata dans le quartier de la Rasmanaïa. "Le feu a pris à un amas de débris de bois et de copeaux dans l'intérieur d'un hangar recouvert d'un toit en tôle et non encore achevé, qui faisait partie de la maison en construction de l'architecte Strotilow (Malo-Syramiatrikovsky Péréoulok).

"Dans les combles de ce hangar se trouvaient, au moment du sinistre, soixante ouvriers travaillant à la construction de la maison. Ces malheureux dormaient d'un profond sommeil après leur travail de la journée.

Le feu envahit en un instant tout le hangar, et 24 ouvriers périrent dans les flammes.

"Les cadavres des malheureux ouvriers offraient un spectacle horrible: ils étaient accumulés près de la fenêtre et tellement calcinés que leurs camarades eux-mêmes n'ont pu les reconnaître.

—Le *Télégraph* publie la dépêche suivante, datée de Bruxelles:

Le fait des acquis que l'homme qui s'est présenté aux autorités de Bruxelles comme complice de Tropmann, dans l'assassinat de la famille Kinck, est un Français portant le nom de Jadin. Il avait pris le pseudonyme de Iber.

Aujourd'hui, il a déclaré à la police que l'histoire qu'il a racontée est une pure invention.—un canard.

LES PETITS OISEAUX.—Il vient de se fonder à Weinzwyl, en Suisse, et dans les environs, une société dont le but est de protéger les petits oiseaux. Elle se compose en majeure partie d'enfants, qui s'engagent à épargner les oiseaux utiles, et même à les défendre.

Ce genre d'association, qu'il serait si désirable de voir s'établir chez nous, est dû à l'initiative des instituteurs.

POUR LE BON MOTIF. — Le monde des soupeurs est en émoi.

Une effroyable nouvelle vient d'arriver de France.

La récolte, en Champagne, ne donnera qu'un rendement d'un tiers!....

—Allons, disent mélancoliquement, hier soir, le gros Z....., grand soupeur devant l'Eternel, et légitimiste obtiné,—comme beaucoup de grands soupeurs, allons, il faut que nous en prenions notre parti.... En France, tout se fait décidément par *Thiers*.....

Un espère que son confesseur lui pardonnera le mot, en faveur de l'intention.

La Surtaxe de Pavillon.

Le *Bulletin* de New York, journal financier publié en français, traite d'une manière fort sensée la question de la surtaxe de pavillon. Toutes les Chambres de commerce en France protestent contre la mesure déplorable due à l'entêtement de M. Thiers et qui a provoqué des représailles de la part des Etats-Unis, représailles dont les conséquences menacent d'être très désavantageuses pour la marine française. Il est déplorable que les idées arriérées de M. Thiers viennent compliquer la situation des partis dans l'Assemblée, qui se trouve dans cette singulière position qu'elle est obligée de mécontenter et ses propres scaltmants et les vœux du pays en cédant à M. Thiers pour ne pas provoquer une crise gouvernementale. Voici les observations du *Bulletin*:

On s'est beaucoup occupé de la France, cette semaine, dans les régions officielles de Washington, mais nous n'avons trop à nous en féliciter. La cause immédiate de l'attention qu'on accordait à notre pays était le rétablissement de la surtaxe de pavillon par la loi de janvier 1872. En vertu de cette loi, les marchandises importées en France par les navires étrangers, de pays autres que les lieux de production, sont frappées de droits différentiels. C'est le retour au régime qui avait été aboli d'un commun accord par la France et les Etats-Unis en 1869. Il fallait s'attendre à ce que, du moment où le gouvernement français rétablirait la surtaxe de pavillon, le gouvernement de Washington prendrait la même mesure à l'égard des navires français. Cependant, lorsque la proclamation présidentielle relative à ce rétablissement eut été préparée, le marquis de Noailles, ministre de France, a demandé qu'elle ne fut pas publiée avant qu'il en eût référé à son gouvernement. On a fait droit à sa demande; mais il ne paraît pas que les démarches tentées à Versailles aient abouti, car la proclamation du général Grant a paru jeudi dernier. Elle rétablit la surtaxe de pavillon sur les marchandises importées par navires français de pays autres que les lieux de production.

Il est à remarquer que le retour au régime de 1869 sera beaucoup plus désavantageux pour le commerce français que pour le commerce américain. Les échanges directs de marchandises se sont peu accrus par la surtaxe de pavillon, qui n'est pas perçue sur les navires chargés de produits américains allant directement en France, mais plus que sur les produits français expédiés directement vers les Etats-Unis. Quant aux échanges en transit, le cas est différent.

Les navires français importent aux Etats-Unis beaucoup de produits non français, tandis qu'il est assez rare de voir un bâtiment américain charger à Cuba ou au Mexique des marchandises pour la France. New-York ne sert de débouché qu'aux produits des Etats-Unis. Le Havre, au contraire, est le port de débarquement vers l'Amérique des produits industriels de l'Allemagne du Sud, de la Suisse et de l'Autriche. Les bâtiments français profitent largement de ces expéditions en transit. Ainsi, par exemple, les cargaisons des steamers de la Compagnie générale transatlantique se composent souvent, pour de tiers ou le quart, de marchandises suisses ou allemandes. Or, celles-ci auront désormais à acquitter à leur arrivée à New-York une surtaxe de dix pour cent, à laquelle elles échapperaient si elles étaient apportées par navires anglais, allemand ou américain. Qu'en résultera-t-il? Que les négociants de Suisse et d'Allemagne, s'ils continuent à employer la voie du Havre en raison de la proximité de ce port, auront soin de ne plus charger sur des bâtiments français.

En rétablissant la surtaxe du pavillon, le gouvernement français a voulu protéger la marine nationale contre la concurrence des navires étrangers, en obligeant ceux-ci par les droits différentiels à n'importer et à n'exporter que les marchandises de leur propre pays. On réserve ainsi aux bâtiments français les importations vers la France des marchandises de tous les pays qui n'ont pas de marine marchande. Mais c'est là une arme à double tranchant qui se retourne parfois contre ceux qui l'emploient, ainsi qu'on peut le voir par l'exemple des expéditions en transit vers les Etats-Unis. Si l'on réduisait tous les arguments pour et contre les droits différentiels à leur expression en chiffres, il est plus que probable que les bénéfices acquis d'une part seraient absorbés par les pertes inscrites en regard, ce qui reviendrait à dire que la liberté commerciale est encore la meilleure protection qu'on puisse accorder à la marine marchande française. Si l'expérience qui se fait en ce moment met plus nettement en lumière le mauvais côté du protectionisme, on n'aura plus à regretter qu'elle ait été tentée.

Quelques journaux américains ont voulu voir dans le rétablissement de la surtaxe de pavillon par la France une mesure hostile aux Etats-Unis. On leur a répondu avec raison que c'était une loi générale qui s'appliquait aux navires de toutes les nations. D'autres feuilles ont soutenu dénégations ensuite et la proclamation du général Grant n'était pas une mesure peu amicale pour la France. Mais cette proclamation était la conséquence fatale de la nouvelle loi française. On ne peut pas espérer qu'un gouvernement laisse taxer les navires qui navigueraient sous un pavillon sans recourir à des représailles. La réciprocité en matière commerciale est la base des relations internationales.

Les Etats-Unis ne sont pas moins désireux que la France de protéger leur marine si cruellement éprouvée par les vicissitudes de la guerre de 1861 à 1865. Leurs navires sont placés à l'égard de l'Angleterre, dans une position analogue à celle qui est faite aux bâtiments français. Cependant, la politique du gouvernement de Washington a toujours été de favoriser l'abolition des surtaxes de pavillon, malgré la grande influence que les idées protectionnistes ont exercée à plusieurs reprises sur la législation. Il y a là un enseignement sur lequel il est bon d'appeler l'attention des partisans des droits différentiels.

UNE ÉCHÉANCE PEU RESPECTUEUSE.—Le *Figaro*, à propos de la première du *Centenaire* de l'Ambigu, raconte ce qui suit:

M. d'Ennery a le culte des souvenirs. En homme bien élevé il a envoyé une loge au prince Murat: quoique la pièce ne pût venir, le prince a tenu à assister à la première du *Centenaire*.

Un personnage de la pièce fait un billet ainsi libellé:

Fin-papa, je paierai à l'ordre de.....

Trois salves d'applaudissements; malheureusement le nom de Murat ne fut reconnu au passage. Florentine l'a prêté à Kalkbrenner fils, dans le feuilleton du *Corsaire*, on l'Accusant de n'être pas fait donner, deux ans d'avance par Gannal, une remise sur l'embaumement de son père; la remise était de 225 francs.

—On lit dans le *British Medical Journal*: "En 1869, le docteur Begg, de Dundee, a fait l'amputation des pieds et des mains d'une jeune femme du nom de Robertson, dont les extrémités se trouvaient dans un état gangréneux, causé par l'embolisme.

"Après l'opération, une souscription a été organisée, et le produit a servi à envoyer la pauvre femme à Londres où, à la demande de personnes charitables et ayant de l'influence, M. Heather Hingg a construit pour elle des pieds et des mains artificiels, les mains ayant une action automatique, ouvrant et fermant les doigts à volonté. Cet ingénieux mécanisme permet à Marie Robertson de tenir un crochet très-fin et de gagner sa vie en tricotant des châles, etc.

"Elle fait ce travail avec tant d'habileté, qu'elle a envoyé un châle fait par elle à la reine Victoria, qui, frappée de la perfection du travail et des circonstances difficiles dans lesquelles il s'était accomplis, en a remis à Marie Robertson de l'argent.

"Les jambes artificielles lui permettent de marcher à l'aide de béquilles. Trois ans se sont écoulés depuis qu'elle a commencé à se servir de ces membres, et Marie Robertson écrit maintenant fort bien, tricote, se nourrit et s'habille elle-même.

"C'est le seul cas connu où les quatre extrémités ont été amputées."

LE VOL A LA MYOPIE.—Avant-hier, dit un journal, un monsieur convenablement vêtu, portant d'énormes lunettes bleues, se tenait à l'angle du boulevard et de la rue du Temple. Il semblait chercher quelqu'un; enfin, avisant un passant qui cheminait tranquillement la cigarette à la bouche, il l'accosta.

—Monsieur, serait-il assez bon pour me permettre de traverser avec lui la place du Château-d'Eau. Je vois à peine, et le grand nombre des voitures qui s'croisent me font toujours craindre qu'il ne m'arrive un accident.

—Très volontiers, répond l'interpellé en offrant son bras à l'aveugle.

Il conduisit ce dernier jusqu'à l'entrée du boulevard Magenta.

Après mille remerciements de la part de l'aveugle, on se quitte; mais une réflexion venant à traverser l'esprit de trop confiant personnage, il se tâte, se fouille, et fait par s'apercevoir, mais malheureusement trop tard, que le portefeuille qu'il avait dans la poche de son paletot avait disparu.

Il contenait environ 750 fr. convertis en billets.

—Deux petite garçons de six à sept ans prenaient ensemble les leçons de natation, dans un salon, sous les yeux de leur mère, dans l'eau chaude mélangée d'eau froide. Il paraît que l'eau, même ainsi tiédie, n'est pas complétement un matelas moelleux on ne sait jamais. Le maman causa avec une de ses amies de l'aménagement de sa maison, de son jardin, etc., etc., arrive au chapitre de la basse-cour, elle consulte qu'elle n'a en tout que deux oeufs et trois poules.

—Cela fait une poule et demie pour chaque oeuf, conclut le jeune calculateur, qui n'a pas perdu un mot de la conversation.

Quant à son frère, il a aperçu que son grand-père, décédé à dimanche, commençait point de son abdomen, qu'il se faire mener: depuis ce jour il est dans la plus grande inquiétude; il est convaincu que son grand-père, gagnera de hauteur au point qu'il perdra en largeur, et qu'il le retrouvera géant.

A rapprocher du mot de ce vieux gamin qui, voyant pour la première fois éclater un grande route, s'écrie avec conviction:

—Mais, les imbéciles, ils vont allonger le chemin! Il n'y avait qu'une lieue de village à la forêt, il va y en avoir au moins deux maintenant!

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE GAMONET, Directeur.

Jeudi, 14 Novembre 1872.

Début de M. EUGÈNE DESCHAMPS, ténor.

AU PRINTEMPS, demoiselle de toilette.

LE SUPPLICE D'UN HOMME, comédie en 1 acte.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS, comédie-vaudeville en 1 acte.

Les portes seront ouvertes à 7½ heures, 7 h.

Le spectacle commencera à 7½ heures.

SAMEDI 16—Première représentation de la reine.

SAMEDI soir—BEGUE-PRÉSO. 11 nov—2d

Académie de Musique.

DAVID BIDWELL.....Directeur et Propriétaire.

Changement de spectacle et dernières représentations de

LA TROUPE ROYALE DES JAPONAIS DE MIKADO.

A partir de *Jeudi*, 14 novembre 1872.

Avec un nouveau programme de l'ouverture.

VENDREDI, 15 novembre—Histoire d'Adèle, et LITTLE ALL RIGHT.

Samedi, à midi—Grande Matinée JAPONAISE.

Dimanche—Grand Concert.

Dernières représentations et adieux du TROUPE JAPONAIS.

Lundi, 18 nov.—Première représentation du célèbre comédien anglais Mr. T. G. ROGERS, qui paraîtra dans son répertoire inégalable: MIN FAME et BRAMBOUR GREEN.

14 nov

Théâtre St-Charles.

Propriétaires.....MM. DE RAY.

Jeudi, 14 Novembre.

Le célèbre comédien M. Jos. Murphy, dans le HALL.

Vendredi—bénéfice de M. MURPHY. Samedi, Matinée à midi. Lundi—BEN DE RAN dans le rôle de Paul Jones. Mardi—Nouveautés. Mercredi—Matinée à midi. Jeudi—Le Vieux Chêne.

Théâtre des Variétés.

Directeur.....Lawrence Barrett

Le succès extra-ordinaire continue à Lundi, 18 novembre 1872.

Mlle CLARA MORRIS, du Théâtre de la 14e Avenue, N.-Y., débutera dans MAN AND WIFE, pièce d'Augustin Daly.

La trouvée est nouvelle et les décors sont entièrement nouveaux.

La vente des places commencera Mardi, 12 novembre.

Le contrôle est ouvert de 10 à 4 heures.

Prix—Loges particulières, $10 et $8 la soirée; le contrôle de la salle est alles en nouveau.

Chaque place des loges particulières, $8 au lieu de $10. Orchestre et corbeille de l'orchestre, $2. Galerie, $1 fauteuil, 75 cents. Galerie, 50 cents. Stalles de famille, $10 par semaine (pourvu que personne de couleur) $8 cents. Parquet de balcon, $1 fauteuil.

Matinées: Les mercredis et les samedis à midi—50 cents pour les enfants et 25 pour ceux qui seront de neuf ans. 15 nov—2d

Le Directeur des Concerts de

MADAME CAMILLA URSO

est heureux d'annoncer qu'ayant pu s'assurer

L'Exposition Hall,

Il inaugurera cette magnifique salle par une série de

Deux Grands Concerts,

Et une MATINÉE.

MARDI, 26 Novembre,

JEUDI, 28 Novembre, et

SAMEDI, 30 Novembre, à midi

9nov—7f

FOIRE

AU PROFIT DES ORPHELINES DU MONT-CARMEL.

UNE série de spectacles attrayants, (Concerts, Drames, Récitations, etc.) commencera, le MARDI, 26 novembre, au VENDREDI, 22 novembre, TOUS LES SOIRS, dans la salle du Lycée (Lyceum Hall), rue St. Charles, au profit des ORPHELINES DU MONT-CARMEL.

Prix d'entrée, avec billets.....50 cents

" sans billets.....25 cents

☞ Pour les détails, voir les petites affiches.

5 novembre

Grand Bal Paré et Masqué,

—DONNÉ PAR—

LA LOGE LOUISIANE No 1, I. O. M.,

—Dans la—

SALLE DE LA FAIRFAIXE UNION, (Rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe,)

Le Samedi Soir, 30 Novembre 1872.

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—

Wm. McC. Jones, Président.

Perjes Fuseller, Henry M. Small,

Max Bloch, Alex. Trufant,

E. H. Boshier, J. Condon.

On peut obtenir à l'un des membres de ce Comité des billets de visiteurs pour dames. Le Comité d'invitations se réunit tous les VENDREDI SOIRS.

Grand Bal Paré et Masqué,

CINQUIÈME SALAMNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES COMMIS.

SAMEDI SOIR, 30 Novembre 1872.

A la Salle de l'Exposition, rue St. Charles.

—DIRECTEURS—

T. W. Collens, V. Nicolas,

Chas. Leighton, H. Bonnabel,

W. M. Smallwood, C. H. Slocomb,

L. W. Bagnall, S. H. Moody,

H. Kern, R. T. Walsh,

C. De La Bretonne, J. C. Walsh.

—COMITÉ D'ARRANGEMENT—

J. E. Morse, président.

A. B. Dumont, P. Fernandez,

A. Lomelin, E. R. Pedesa.

Les demandes d'invitation doivent être adressées à la salle, No 2 de la rue Conondelet, en passant, ou au Lock Box No 1287 du Bureau de Poste.

Les propositions pour la location de la Buvette, du Restaurant et du Vestiaire doivent être adressées au même endroit.

Le Comité se réserve le droit de refuser d'admettre qui bon lui semble. 10 nov—1m

Farine! Farine!! et Divers.

3000 barils de Farine, XXX, choix et extra de famille,

3000 bonneets Feuille fumée,

100 barils Whiskey rectifié de l'Ouest,

50 " vieux Bourbon,

2000 caisses Chandelles "Star" 5, 7, 6, 8, 4 et 4,

1000 " Savon pour famille,

1000 " Amidon,

Aussi, Porc, Bœuf, Graisse, Sucre, Mélasse, Café, Riz, etc., etc.

A vendre par G. PASCAL & Co.

10nov—4f Nos 74 et 76 rue Poydras.

En débarquement de la barque "Vesuvio":

5 caisses PETITS POIS de Brient.

5 caisses CHAMPIGNONS de Paris.

Attendu par barque "Comtesse Duchâtel"

40 barriques BON VIN de famille.

10 de VIEUX MÉDOC.

3 caisses CÈPES A L'HUILE.

1 de FONDS D'ARTICHAUTS.

1 de TRUFFES du Périgord.

2 de SAUCISSONS de Lyon véritable.

A vendre par la Levée par S. S. TIBLIER, coin St-Pierre et Bourbon.

E. H. REYNES & BRO.,

Varieties Alley—Cotton Exchange Building

Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres.

Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Chicago.

Transfert par télégraphe télégraphique, à Timmins, New York et San Francisco. 16 fall—1m

Il était attendu depuis longtemps—Il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL.—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les échantillons de minéraux, les fossiles, et découvrir les merveilles du monde microscopique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. Il n'a pas besoin de mise au point, ne se dérange pas, et ne fatigue d'un seul coup. Il est simple, il est durable, il est plus de deux, contient 32 objets et développe 40 fois. Il est difficile d'en comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent l'expliquer.

Ce est toujours autant de vendre Universel. Mécanique Rue, Fabricant en ré-gal, par la poste. Prix: Chaque paquet d'adresser à

D. L. STAPLES & CO.

10 oct—4m Alton, Michigan.

Réclamations se rattachant à la Guerre.

AUX ÉTRANGERS ET AUX CITOYENS.

M. CLINTON RICE,

DU Bureau des Etats-Unis (P. O. Box 1121 de Washington, D. C.) s'occupe promptement de toutes les réclamations se rattachant à la guerre, aux propriétés enlevées, confisquées, etc., et aux pensions. Correspondance à la Nouvelle-Orléans: HOLLIN & CRESPIN, avocats, 21 Carondelet, et No 6 de la rue de Camp; M. H. R. WOODHOUSE, No 14 de la rue Gravier; M. W. F. WALSH, No 13 de la rue Carondelet.

16 oct 1m—12f—7d

GRAND DÉPOT DE LA

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

Négociants des rues Bienville et Vieille-Levée.

2, LAURENT LACASSAGNE,

22 déc—1m Agent.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

Négociants Commissionnaires,

Nos.....RUE TURGOT-DELAS.....

NOUVELLE-ORLÉANS.

10 juin—1an

Mme LEONCE

DOCTEUR ET PROFESSEURE.

VOIRIE vous Madame, Mademoiselle, Monsieur, vous ne trouvez pas de TRAVAIL, vous ne trouvez pas de TRAVAIL, vous